

Le Maire et le Conseil Municipal de TURNY ont le plaisir de vous adresser pour 1989 leur vœux les plus chaleureux de Bonne et Heureuse Année.

A chacun, nous souhaitons que cette année 1989 apporte d'abord la santé et lui permette de voir la réalisation de ses vœux les plus chers.

Quant à TURNY, notre commune, nous lui souhaitons de demeurer unie dans l'effort afin que puisse continuer à se développer ce climat amical et cette entente fructueuse qui ont permis depuis six ans, la réalisation de près de cinquante programmes d'investissement.

Certes beaucoup reste à faire, et nous en sommes conscients, mais nous restons persuadés que grâce à votre confiance renouvelée et avec le concours de tous, TURNY demeurera, et pour longtemps encore, un espace de calme, de liberté et de tranquillité un de ces "coins de France" où il fait bon vivre.

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 6 OCTOBRE 1988 :

Le 6 Octobre 1988, à 20 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Alain BROUSSEAU, Maire.

Présents: tous les conseillers en exercice, sauf

Absent excusé: M. Denis LEPLUS

Absents non excusés: MM. JARROUSSE, SANTANDREU et VANNSON

Secrétaire de séance: M. Jean-Marc FOUCHER

Après lecture, le compte-rendu de la dernière séance est adopté à l'unanimité.

AMENAGEMENT DE LA FORET COMMUNALE:

Présentation du projet par M. DURANT ingénieur de l'O.N.F. Création d'une route forestière pour desservir les parcelles du groupe de régénération et du groupe de préparation d'une longueur de 1230 m. Création d'un fossé bordier et d'une place de retournement.

Le financement sera assuré par une subvention du Fonds Forestier National et par une subvention du département à 62% du coût h.t de la dépense qui s'élève à 327 000 F.

L'office s'engage à la maîtrise d'oeuvre. La commune assurera la part d'autofinancement. Ce projet est adopté à l'unanimité.

TRAVAUX DU CHEMIN DE LA FOSSE BLANCHE:

Le conseil décide de choisir l'entreprise FENARD pour effectuer en Décembre les travaux sur une longueur de 1055 m et 3,50 m de large.

QUESTIONS DIVERSES:

Le Conseil décide également:

- de vendre le chemin inutilisé de la Petite Perte à M. Hubert Pescheux après enquête publique.
- de créer une commission qui étudiera tous les problèmes des chemins qui ne sont pas employés et qui pourraient être vendus aux riverains. Elle se réunira début décembre et comprendra:
MM. Alain BROUSSEAU, Claude CHEREST, Yves PESCHEUX, Jean-Marc FOUCHER, Jacques CHALLANCIN et Norbert CORGERON. Le Maire demandera également à M. Bernard CORGERON de bien vouloir y participer.
- d'acheter des stands et une friteuse pour la bonne organisation des fêtes et des kermesses.
- la réfection de la façade de l'immeuble voisin de la Mairie en étudiant le meilleur aspect possible compte tenu des différents devis de spécialistes.
- la réparation de l'horloge du clocher après réfection de l'arrivée électrique qui dessert l'église.
- de ramener la commande électrique du parking à l'intérieur de la Salle des Fêtes.

.../...

- de repeindre les volets et la porte de la Mairie et de l'Agence Postale.
- de faire refaire les volets de l'ancien cadastre par un menuisier.
- de reprendre en propriété un puits à Linant et d'en assurer l'entretien.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à minuit.

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 27 OCTOBRE 1987 :

Le 27 Octobre 1987, à 20 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Alain BROUSSEAU, Maire.

PRESENTS : tous les conseillers en exercice sauf :

ABSENTS EXCUSES : MME. CHALLANCIN et PESCHEUX.

ABSENTS NON EXCUSES : MM. SANTANDREU, JARROUSSE, LEPLUS et VANNSON.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Yves PESCHEUX.

Assistaient également à la séance, Mlle BEAUPOIL, Receveur Municipal, et M. JEANGERARD, secrétaire de Mairie.

Après lecture, le compte-rendu de la dernière séance est adopté à l'unanimité.

COMPTE ADMINISTRATIF 1987 :

Mlle BEAUPOIL en donne lecture :

section de fonctionnement	dépenses	1 534 299,13 F
	recettes	2 062 552,81 F
section d'investissement	dépenses	424 615,43 F
	recettes	424 615,43 F
excédent de clôture 1987		528 615,43 F

COMPTE ADMINISTRATIF DU C.C.A.S :

Il laisse apparaître un excédent de clôture de 8 947 F

COMPTE ADMINISTRATIF DE LA CAISSE DES ECOLES :

Il laisse apparaître un excédent de clôture de 18 126 F

BUDGET SUPPLEMENTAIRE DE 1988 :

Etabli en équilibre, il en est donné lecture article par article. Il s'élève à la somme de :

743 790 F en section de fonctionnement et

735 341 F en section d'investissement.

Tous ces comptes et budgets sont approuvés à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES :

MM. Jullien et Thomas de l'O.N.F donnent un complément d'informations et justifient les exposés fournis lors de la précédente séance, relatifs aux travaux de régénération de la forêt.

.../...

LE CONSEIL MUNICIPAL :

- devant donner son avis sur l'implantation de la nouvelle usine de la Chaillotine, émet un avis favorable compte tenu de la création d'emplois, en émettant toutefois une réserve sur la fréquentation du réseau routier traversant notre commune, par les poids lourds qui seront amenés à y circuler.
- reconduit les prix de location de la Salle des Fêtes pour 1989.
- prend connaissance d'une lettre de remerciements du Club-Moto de Turny.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h.

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 22 DECEMBRE 1988 :

Le 22 Décembre 1988, à 20 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Alain BROUSSEAU, Maire.

PRESENTS : tous les conseillers en exercice, sauf

ABSENT EXCUSE : M. Eugène PIAT

ABSENTS NON EXCUSES : MM. SANTANDREU, JARROUSSE et VANNSON

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme. Marie-Anne PESCHEUX

Après lecture, le compte-rendu de la dernière séance est adopté à l'unanimité.

FINANCES:

Le Conseil Municipal décide :

- de reconduire pour une durée de cinq ans le contrat d'entretien de l'éclairage public passé avec la société T.P.I.L de Ligny-le-Châtel, sur les mêmes bases qu'en 1983.
 - 3 456 F par an pour 12 visites d'entretien aux 9 commandes et aux 146 lampes.
 - 15% de rabais exceptionnel sur les fournitures.
- d'autoriser la reconduction du bail 1/21 de location de terres de la commune pour une durée de 9 ans à :
 - M. Patrick GRIZARD parcelles ZX 61 et ZY 7 d'une contenance de 5 ha 63 a pour 25,33 q
 - M. Yves BEZANCON : EARL de la Côte du Fays parcelles ZX 58 et A 48 d'une contenance de 7 ha 50a pour 33,75 q
 - M. Victor PLANCON parcelle A 48 pour une contenance de 24 a 80 ca pour 1,11 q
 - M. Jean-François BOUZONIE parcelle ZA 26 d'une contenance de 72 a pour 3,24 q
 - M. Jean-Marc FOUCHER parcelle ZP 19 d'une contenance de 1 ha 48 a pour 3,7 q

.../...

- de fixer le tarif de location des appartements de Linant, à compter du 1er Avril 1989 à :
 - 1 280 F par mois au lieu de 1 240 F
 - 1 160 F par mois au lieu de 1 120 F
- d'établir le prix des concessions dans le cimetière communal à compter du 1er Avril 1989 à :
 - concessions perpétuelles : 855 F au lieu de 831 F
 - concessions trentenaires : 285 F au lieu de 276 F
- de supprimer à compter de 1989, les charges payées par les acquéreurs lors de l'adjudication des coupes de bois

BOIS ET FORETS:

Le Conseil Municipal :

- autorise l'exploitation des bordures des coupes 6, 7, 8, 9, et 10 voisines de la future route forestière et fixe le délai d'exploitation au 15 Avril 1989.
- décide conformément à l'aménagement en vigueur, l'exploitation de la coupe N° 27
- désigne comme garants pour 1989 MM. Claude CHEREST, Pierre CHEREST, Yves PESCHEUX

PLAN D'OCCUPATION DES SOLS :

Le P.O.S étant opposable aux tiers depuis Juillet 1988 et l'enquête publique devant être réalisée dans un délai de trois ans, le Maire consulte le Conseil sur le délai souhaitable. Par 6 voix "POUR", 3 abstentions et une voix "CONTRE", le Conseil décide d'attendre le printemps prochain pour se prononcer.

QUESTIONS DIVERSES :

Le Maire informe le Conseil :

- que l'indemnité représentative de logement des instituteurs non logés par la commune a été fixée par la Préfecture à 10 370 F.
- qu'il a donné son accord pour l'organisation traditionnelle d'une course cycliste à Turny par le club de la Sentinelle de Brienon.
- que d'après les renseignements préparatoires à l'établissement du budget primitif, communiqués par la Préfecture :
 - la dotation globale de fonctionnement devrait augmenter en moyenne de 9% et au minimum de 5,05%
 - Les bases d'imposition subiront les modifications suivantes de la part des services fiscaux :
 - FONCIER BATI : entre + 0,5% et + 2,48%
 - FONCIER NON BATI : - 0,47%
 - TAXE D'HABITATION : + 2,48%
- des dispositions prévues par le Ministère de la Solidarité au sujet du Revenu Minimum d'Insertion.
- des remerciements reçus pour les subventions de :
 - l'Association du Patrimoine et du Site de Turny
 - l'Association des Mutilés du Travail
 - de l'Association des sclérosés en plaques.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 30 .

COMMISSION DES FINANCES :

En 1983, vous nous avez confié la gestion de votre commune, en cette fin de mandat, vous avez le droit de connaître le bilan financier de notre action.

IMPOTS LOCAUX :

Les quatre taxes locales perçues par la commune, sont les seuls impôts qui n'ont pas augmenté en 6 ans. Nos taux sont toujours de :

- 7,99 % pour la taxe d'habitation
- 11,75 % pour le foncier bâti
- 47,7 % pour le foncier non bâti
- 14,2 % pour la taxe professionnelle

Certes, compte tenu de l'augmentation des bases par les services fiscaux, la somme demandée semble plus élevée, mais, sauf modification des bases due à un changement d'état, en francs constants vos impôts n'ont pas varié. D'ailleurs, pour tenir compte de cette augmentation apparente, le Conseil Municipal s'interroge sur une possible diminution des taux pour les années à venir.

ENDETTEMENT :

Au début de 1983, l'endettement de la commune en capital s'élevait à 158 334 F soit un remboursement de 14 F/h/an. Au début de 1989, l'endettement en capital est de 174 425 F soit 15,45 F/h/an.

EXCEDENT DE CLOTURE :

L'année comptable 1988 ne sera close que le 31 Janvier 1989, et les résultats ne seront connus que courant Février, mais si fin 1982 l'excédent de clôture était de 453 770 F, fin 1988, il devrait être voisin de 395 000 F;

REALISATIONS :

C'est près de 70 programmes d'investissement pour un montant global de presque 2 600 000 F sur un budget total de près de 8 350 000 F. Je ne détaillerai pas ici tous les programmes, mais chacun se souvient de la maternelle, des logements de Linant, de l'amélioration de l'éclairage public, du tennis, de la poste, de l'école primaire et de bien d'autres réalisations sans qu'il soit nécessaire de parler aussi des tondeuses, machine à écrire, photocopieur, ordinateur ou même des véhicules.

Bilan positif donc qui permet de constater un accroissement important du patrimoine communal, c'est à dire des biens de la collectivité.

Alain BROUSSEAU

ETAT CIVIL :

Naissance : Channel GUITTON né le 06.12.88 à Joigny.

Toutes nos félicitations aux parents.

Décès : M. René CABIS, le 9.12.88 dans sa 93^{ème} année
Mme. Suzanne Germaine CORGERON, le 15.12.88 dans sa 92^{ème} année
Mme. Juliette CORNAT, le 28.12.88 dans sa 95^{ème} année.

Toutes nos condoléances aux familles.

PERMANENCES MAIRE & ADJOINTS :

mercredi de 17 h 30 à 19 h

- 25.1 - A.BROUSSEAU
- 1.2 - G.CORGERON
- 8.2 - A.BROUSSEAU
- 15.2 - G.CORGERON
- 22.2 - A.BROUSSEAU
- 1.3 - G.CORGERON
- 8.3 - A.BROUSSEAU

samedi de 10 h 30 à 12 h

- 21.1 - Y.PESCHEUX
- 28.1 - J.M.FOUCHER
- 4.2 - Y.PESCHEUX
- 11.2 - J.M.FOUCHER
- 18.2 - Y.PESCHEUX
- 25.2 - J.M.FOUCHER
- 4.3 - Y.PESCHEUX

BIBLIOTHEQUE

Mesdames CORGERON, DOISNE, PETIT et ROYER souhaitent à tous une très bonne année 1989.

Comme par le passé, la bibliothèque sera ouverte le jeudi tous les quinze jours à partir du 12 Janvier de 15 h à 17 h avec interruption lors des périodes de vacances scolaires.

G.CORGERON

MOTO-CLUB

Le club moto de Turny offre ses voeux de bonne année et de bonne santé aux habitants de la commune.

Nous remercions le Conseil Municipal pour la subvention qu'il nous a versé pour 1988.

Quinze licenciés du club ont remporté coupes et médailles en 88, dont deux jeunes crossmen de Courcelles qui ont été récompensés par le président de la F.F.M en catégorie minime. Le club moto vous donne rendez-vous dès les premiers beaux jours au Saudurant

A.GIORZA

ASSOCIATION D'AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL

L'Association présente ses meilleurs voeux de bonne et heureuse année à tous les habitants de la commune et fait part du service de soins à domicile qui fonctionne depuis fin Octobre.

Ce service s'adresse aux personnes de soixante ans et plus, malades ou dépendantes, affiliées à un régime d'assurance maladie ou bénéficiant de l'Aide Sociale, désirant rester dans leur foyer (domicile, dans la famille, foyer-logement...). La personne prise en charge n'a rien à débours.

L'Equipe de ce service est constituée d'aides-soignantes sous la responsabilité d'une infirmière. Les aides-soignantes assurent l'ensemble des soins incombant à leur fonction (hygiène, prévention d'escarres, lever, coucher etc...). Le service fonctionne sept jours sur sept. L'aide ménagère continue les tâches habituelles.

Les personnes intéressées peuvent s'adresser à Mme. Eliane CORGERON à TURNY. Tel : 86.35.00.97

COMPAGNIE DU PARAPLUIE

La compagnie du Parapluie adresse ses vœux à son public de Turny et ses environs qui l'a si bien accueillie en 1988. Notre troupe s'est étoffée cette année: nous sommes maintenant 22 amis âgés de 9 à ... (soyons discrets !) qui tentons de mettre sur pied un nouveau spectacle. Pour celui-ci, nous recherchons actuellement des costumes et des accessoires des années 1930. Si vous pouvez nous aider, nous vous serions reconnaissants de contacter la présidente de notre association: Annie CHOLLET à Courchamp ou de téléphoner au 86.35.25.21 .

Par ailleurs, nous allons essayer d'améliorer les conditions de spectacle en agrandissant la scène (remercions au passage la commune de son aide) et en donnant deux représentations. Nous vous donnons rendez-vous à la Pentecôte. A bientôt.

La Présidente : Annie CHOLLET.

PATRIMOINE DE TURNY

L'Association du Patrimoine et du Site de Turny souhaite à tous les lecteurs du bulletin municipal une excellente année 1989. Comme l'an passé, elle vous proposera son loto le 15 Avril, le vide-greniers le 21 Mai et le rallye auto-moto le 13 Août. De même au cours de l'année, l'association travaillera à répertorier les chemins pouvant être empruntés pour la promenade et vous en proposera une carte. Voulant à sa manière fêter le Bicentenaire de la Révolution, elle essaiera de recueillir des documents intéressant Turny et sa région à cette époque et vous en donnera communication. Encore bonne année.

Gisèle CORGERON.

CLUB AMITIE DE TURNY

A tous les amis du club de l'Amitié de Turny, nous offrons nos meilleurs voeux de bonne et heureuse année et vous souhaitons une bonne santé;

Je vous rappelle que le 15 Janvier, nous allons voir Michel Sardou au Palais omnisports de Bercy ; spectacle à 17 h. Le ramassage à Linant, L'Hopital, la Mairie de Turny et Saint Florentin vous sera annoncé cette semaine.

Le 22 Janvier, salle communale, à 15 h, spectacle de variétés avec le Collinet Magic Théâtre, une troupe qui vous fera rire aux éclats. Un goûter sera servi. Entrée gratuite pour les enfants accompagnés, entrée adultes: 50 F. Faites vos réservations auprès de Mme. A.RITT ou de Mme. J. DOISNE.

Le 12 Février de 14 à 19 h après-midi de jeux, tournoi de belote, tarot, manille et scrabble ouvert à tous; buvette et gaufres. Nous faisons appel aux bonnes volontés afin d'avoir un stand bien achalandé pour la fête de Turny. Tous les dons sont acceptés, pour la vente ou comme lot.

Pour tous renseignements contacter Mme. J. DOISNE.

M. Fernand Doisne tient également à votre disposition une liste de séjours de vacances en France dont les prix varient pour une semaine entre 1750f et 2400 F de mars à octobre.

Notre assemblée générale se tiendra le jeudi 9 Mars à 15 h .

Venez nombreux, jeunes ou anciens retraités votre place est parmi nous . Nous discuterons des nouvelles activités pour l'année 1989 avec le nouveau conseil d'administration que vous aurez élu. Nous finirons l'après-midi autour d'un pot amical et des petits gâteaux.

Pour le bureau 1988 : Fernand DOISNE

MOT DE M. LE CURE

Avec cette nouvelle année, nous sommes invités à reconnaître que Dieu nous fait signe, non pas par une étoile comme les Mages mais à travers le synode diocésain qui est pour nous le chemin qui doit nous permettre de nous mettre en route pour le rencontrer, en prenant conscience des problèmes qui se posent aujourd'hui.

Notre Evêque, à travers les thèmes de travail proposés, que nous sommes appelés à approfondir, nous invite à marcher ensemble pour que notre Eglise soit un lieu d'espérance, de joie, de vie.

Beaucoup, grâce au questionnaire, pratiquants ou non, ont exprimé le souhait d'être entendus sur des sujets qui vous tiennent à coeur. Sachez que tout ce travail doit aboutir à des propositions concrètes pour que notre Eglise diocésaine soit plus accueillante, soucieuse de servir le bien commun. Bonne année à tous et donnons-nous la main pour faire route ensemble.

POMPIERS DE TURNY :

Les sapeurs-pompiers de Turny remercient les habitants de la commune, pour le bon accueil qui leur a été réservé lors de la présentation des calendriers.

Bilan de l'année :

6 manoeuvres et 33 sorties pour:

- 1 blessé
- 5 feux de cheminées
- 1 feu de camionnette
- 1 inondation de pavillon
- 3 sondages suite à l'éboulement d'une canalisation
- 1 non respect de brûlage de déchets et d'herbes près des habitations
- 2 destructions de chenilles
- 33 guêpiers

Le 25 Mars 1989 vous êtes tous invités à la Salle des Fêtes pour une soirée dansante à partir de 21 heures.

Claude HUGOT.

ASSOCIATION DU BICENTENAIRE:

Une réunion se tiendra jeudi 19 Janvier à 18 h à la Mairie de Brienon, afin de constituer l'association du bicentenaire. TURNY devra y être représentée, pour que la brochure qui sera mise au point la concerne et fasse état de sa vie à cette époque.

Une exposition regroupant des documents originaux de l'époque de la Révolution dans notre canton aura lieu en Septembre. Si vous êtes intéressés ou si vous avez des objets à prêter, vous êtes invités à participer à cette réunion ou à prendre contact avec Mme. Gisèle CORGERON.

ASSOCIATION DES PARALYSES DE FRANCE :

L'association vous fait part de ses vifs remerciements et de sa gratitude pour votre participation à la collecte de vêtements du 8 Octobre dernier. Cette opération a permis de réunir plus de 161 tonnes de textiles dont la vente servira à financer les différents services que la Délégation Départementale met à la disposition des handicapés moteurs. Elle espère qu'en 1989 vous accepterez de nouveau de l'aider dans son entreprise et que vous soutiendrez son action.

COMMUNIQUE DE LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA SOLIDARITE:

A la suite de l'aménagement des locaux du centre Médico-Social, 14 Grande Rue, à Brienon, les horaires sont les suivants:

- PERMANENCE DE L'ASSISTANTE SOCIALE:
Lundi de 14 à 16 h, & vendredi de 10 à 14 h
- PERMANENCE TELEPHONIQUE:
Jeudi de 9 h à 11 h au 86.56.11.56
- SECRETARIAT:
Mardi & jeudi de 14 h à 17 h.

La consultation des nourrissons a lieu le 4 ème mardi de chaque mois à partir de 8 h 30 à la même adresse.

COMMUNIQUEES DE LA MAIRIE

BENNES A GROS DECHETS

Comme en 1988, six bennes à gros déchets seront déposées sur la commune de Turny au cours de cette année :

- en Janvier à Turny
- en Mars à Linant
- en Mai au Fays
- en Juillet à Turny
- en Septembre à Linant
- en Novembre au Fays

ACTIVITES DU MERCREDI

Depuis septembre, comme les années précédentes, notre garde-champêtre et quelques mamans bénévoles accompagnent les enfants de Turny à la piscine le mercredi après-midi. Lors de la fermeture de celle-ci, ils les conduisent à la patinoire, au parcours sportif de Boeurs-en-Othe ou visiter un monument ou une curiosité de notre région.

Le départ a lieu vers 15 h de la place de la Mairie, le retour s'effectue directement dans les hameaux.

Pour tous renseignements s'adresser à la Mairie.

ELECTIONS

Les élections municipales auront lieu les dimanches 12 et 19 Mars 1989 .

Fidèles à leur désir de maintenir la cohésion de la commune, à l'issue du dernier conseil municipal de 1988, les conseillers présents ont décidé de proposer aux habitants de Turny une liste ouverte comme cela se fait déjà dans plusieurs communes voisines de la nôtre.

Du 13 Février au 4 Mars, un registre sera ouvert à la Mairie pour recueillir toutes les candidatures afin de pourvoir aux 15 postes de conseillers municipaux de Turny.

Le 4 Mars à 20 h 30, tous les candidats inscrits sur ce registre se réuniront à la Mairie afin de déterminer les priorités des six prochaines années, les modalités du scrutin et notamment l'ordre des noms sur le bulletin de vote qui vous sera proposé et la part des frais revenant à chacun.

Pour voter, il vous suffira de laisser au maximum 15 noms sur votre bulletin en rayant tous les autres.

Si vous laissez moins de 15 noms votre bulletin est valable.

Si vous laissez plus de 15 noms, seuls les 15 premiers noms non rayés sont valables et pourront être pris en considération lors du dépouillement.

Si vous ajoutez des noms, le total des noms du bulletin ne devra pas dépasser 15, car seuls les 15 premiers sont valables.

Si vous ajoutez un autre bulletin, le total des deux ne devra pas dépasser 15, sinon le vote est nul.

Attention, lors de ce scrutin, il vous sera demandé de signer vous-même, comme le faisait les assesseurs, sur la liste d'émargement à la suite d'une modification du code électoral par le Ministère de l'Intérieur.

Amis de TURNY,

En raison des élections, la parution du bulletin est interrompue.

Depuis six ans, nous avons essayé, sans polémique et le plus objectivement possible, de vous tenir au courant de la vie de notre commune. Nous avons fait de notre mieux avec des résultats souvent irréguliers.

Peu à peu, nos moyens mais aussi notre pratique se sont améliorés.

Dès le mois d'Avril, nous souhaitons vous apporter encore davantage avec les idées nouvelles de vos futurs élus.

Le Maire : Alain BROUSSEAU.